



**CAISSE NATIONALE
DES
AUTOROUTES**

COMPTE FINANCIER AU 30 JUIN 2016

BILAN AU 30 JUIN 2016

ACTIF		REF. NOTE	MONTANT 30/06/2016	MONTANT 31/12/2015	MONTANT 30/06/2015
ACTIF IMMOBILISE					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3.1		5 509 535 797,45 €	6 183 904 126,44 €	7 269 497 116,11 €
Prêts directs aux SCA d'autoroutes.			5 392 032 630,66 €	5 998 466 721,62 €	7 109 727 754,28 €
Intérêts courus.			117 503 166,79 €	185 437 404,82 €	159 769 361,83 €
TOTAL I :			5 509 535 797,45 €	6 183 904 126,44 €	7 269 497 116,11 €
ACTIF CIRCULANT					
CREANCES D'EXPLOITATION	3.2		433 388,58 €	688 737,48 €	6 778 593,21 €
Créances Clients et comptes rattachés.			433 388,58 €	688 737,48 €	6 778 593,21 €
DISPONIBILITES			566 622 885,93 €	588 875 921,52 €	1 209 036,00 €
Comptes courant et à terme à la Caisse des Dépôts			566 622 885,93 €	588 875 921,52 €	1 209 036,00 €
Intérêts à recevoir.			- €	- €	- €
TOTAL II :			567 056 274,51 €	589 564 659,00 €	7 987 629,21 €
ECARTS D' ACTIF	3.3		- €	126 558 000,00 €	129 990 000,00 €
Ecarts sur dettes en devises			- €	126 558 000,00 €	129 990 000,00 €
Ecarts sur dettes indexées.			- €	- €	- €
TOTAL III :			- €	126 558 000,00 €	129 990 000,00 €
TOTAL GENERAL (I+II+III)			6 076 592 071,96 €	6 900 026 785,44 €	7 407 474 745,32 €

PASSIF		REF. NOTE	MONTANT 30/06/2016	MONTANT 31/12/2015	MONTANT 30/06/2015
DETTES					
DETTES FINANCIERES	3.4		5 509 535 797,45 €	6 183 904 126,44 €	7 269 497 116,11 €
Emprunts obligataires			4 560 330 911,75 €	4 686 888 911,75 €	5 290 320 911,75 €
Intérêts courus.			102 146 064,13 €	144 719 227,84 €	126 919 987,86 €
Emprunts contractuels			831 701 718,91 €	1 311 577 809,87 €	1 819 406 842,53 €
Intérêts courus.			15 357 102,66 €	40 718 176,98 €	32 849 373,97 €
TOTAL I :			5 509 535 797,45 €	6 183 904 126,44 €	7 269 497 116,11 €
DETTES D'EXPLOITATION	3.5		567 903 649,51 €	589 564 659,00 €	7 987 629,21 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés.			359 965,56 €	- €	- €
Autres dettes			567 543 683,95 €	589 564 659,00 €	7 987 629,21 €
TOTAL II :			567 903 649,51 €	589 564 659,00 €	7 987 629,21 €
ECARTS DE PASSIF	3.6		- €	126 558 000,00 €	129 990 000,00 €
Ecarts sur dettes en devises			- €	126 558 000,00 €	129 990 000,00 €
Ecarts sur créances indexées.			- €	- €	- €
TOTAL III :			- €	126 558 000,00 €	129 990 000,00 €
TOTAL GENERAL (I+II+III)			6 077 439 446,96 €	6 900 026 785,44 €	7 407 474 745,32 €

ENGAGEMENTS HORS BILAN

OPERATIONS D' ECHANGES D' EMPRUNTS		MONTANT 30/06/2016	MONTANT 31/12/2015	MONTANT 30/06/2015
DE TAUX D'INTERET	4.			
- Euros à recevoir (contre euros à livrer)		- €	- €	150 000 000,00 €
- Euros à livrer (contre euros à recevoir)		- €	- €	150 000 000,00 €

La référence note renvoie au paragraphe de l'annexe.

RESULTAT AU 30 JUIN 2016

CHARGES		REF. NOTE	MONTANT 30/06/2016	MONTANT 31/12/2015	MONTANT 30/06/2015
CHARGES D'EXPLOITATION					
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES					
			433 388,58 €	2 285 355,11 €	1 042 221,82 €
- Rémunérations intermédiaires	5.1	- €	- €	599 750,00 €	148 750,00 €
- Annonces, études et réalisations publicitaires.		- €	- €	12 480,00 €	- €
- Commissions de paiement de service financier.	5.2	- €	- €	20 000,00 €	- €
- Remboursement à la CDC des frais de gestion.	5.3	371 797,72 €	371 797,72 €	1 354 678,28 €	680 000,00 €
- Prestations extérieures		61 590,86 €	61 590,86 €	298 446,83 €	213 471,82 €
TOTAL			433 388,58 €	2 285 355,11 €	1 042 221,82 €
CHARGES FINANCIERES					
AUTRES CHARGES FINANCIERES :					
			126 635 022,03 €	387 241 234,40 €	200 451 822,23 €
- Intérêts des emprunts et avances.		126 635 022,03 €	126 635 022,03 €	331 055 178,11 €	170 934 697,81 €
- Charges nettes sur swaps.		- €	- €	- €	- €
- Pertes de change.		- €	- €	- €	- €
- Versement des produits financiers aux SCA	5.4	- €	- €	56 186 056,29 €	29 517 124,42 €
TOTAL			126 635 022,03 €	387 241 234,40 €	200 451 822,23 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES					
-Charges exceptionnelles			390 571,16 €	- €	- €
TOTAL			390 571,16 €	- €	- €
TOTAL GENERAL			127 458 981,77 €	389 526 589,51 €	201 494 044,05 €

PRODUITS		REF. NOTE	MONTANT 30/06/2016	MONTANT 31/12/2015	MONTANT 30/06/2015
PRODUITS D'EXPLOITATION					
PARTICIPATION DES SCA :					
	5.5		433 388,58 €	2 285 355,11 €	1 042 221,82 €
- aux frais d'émission d'emprunts.		- €	- €	785 653,63 €	251 257,82 €
- aux frais de gestion.		433 388,58 €	433 388,58 €	1 479 701,48 €	790 964,00 €
- aux frais de service financier				20 000,00 €	- €
TOTAL			433 388,58 €	2 285 355,11 €	1 042 221,82 €
PRODUITS FINANCIERS					
INTERETS ET PRODUITS :					
			126 635 022,03 €	331 055 178,11 €	170 934 697,81 €
- Intérêts sur prêts.		126 635 022,03 €	126 635 022,03 €	331 055 178,11 €	170 934 697,81 €
- Intérêts bancaires.		- €	- €	- €	- €
AUTRES PRODUITS FINANCIERS :					
			- €	56 186 056,29 €	29 517 124,42 €
- Gains de change.		- €	- €	- €	- €
- Produits financiers divers.		- €	- €	56 186 056,29 €	29 517 124,42 €
TOTAL			126 635 022,03 €	387 241 234,40 €	200 451 822,23 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS					
-Produits exceptionnels			390 571,16 €	- €	- €
TOTAL			390 571,16 €	- €	- €
TOTAL GENERAL			127 458 981,77 €	389 526 589,51 €	201 494 044,05 €

La référence note renvoie au paragraphe de l'annexe.

A N N E X E

au 30 juin 2016

1. CADRE JURIDIQUE

La CNA est un établissement public national à caractère administratif doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

Elle est assujettie aux principes généraux de la comptabilité publique, est dotée d'un agent comptable et, conformément aux dispositions du décret de création, sa gestion administrative est assurée par la Caisse des dépôts sous le contrôle du Conseil d'administration de la CNA.

2. PRINCIPES COMPTABLES GENERAUX

Les états financiers sont présentés conformément à l'instruction générale M-91 relative à la comptabilité des établissements publics nationaux à caractère administratif.

Les principes comptables appliqués sont :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes,
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue est l'évaluation aux coûts historiques des éléments inscrits en comptabilité.

3. METHODES APPLIQUEES AUX PRINCIPAUX POSTES DU BILAN

ACTIF

3.1. Immobilisations financières

Le montant qui figure au bilan correspond aux prêts effectivement versés.

Les intérêts courus sont rattachés aux comptes de prêts pour leur montant couru et non échu calculé prorata temporis.

Chaque prêt est comptabilisé pour sa valeur brute, les commissions, primes et frais étant répercutés simultanément sur les SCA.

3.2. Créances d'exploitation

Ce poste retrace principalement les résultats sur intérêts courus des opérations d'échanges d'emprunts à répercuter sur les SCA.

3.3. Ecart d'actif

Ce poste enregistre la perte sur indexation pour l'emprunt obligataire indexé (CNAI).

Du fait de la transparence de la CNA vis-à-vis des SCA, il n'est pas constitué au passif de provisions pour cette rubrique.

PASSIF

3.4. Dettes financières

Les emprunts sont enregistrés pour leur valeur de remboursement.

Les intérêts courus des emprunts sont calculés prorata temporis.

3.5. Dettes d'exploitation

Les dettes d'exploitation correspondent aux avances de trésorerie des SCA, à la répercussion sur ces dernières des résultats sur intérêts courus des opérations d'échanges d'emprunts.

3.6. Ecart de passif

Ce poste enregistre l'incidence sur le prêt aux SCA de l'indexation pour l'emprunt obligataire indexé (CNAI).

4. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Opérations d'échanges d'emprunts

Elles concernent des opérations d'échange de taux d'intérêts à caractère de couverture. Pour ces opérations, seuls les montants nominaux sont enregistrés lors de l'initiation des échanges.

5. PRINCIPAUX COMMENTAIRES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

CHARGES

5.1. Rémunérations d'intermédiaires

Ce poste comprend les commissions de placement relatives aux émissions obligataires sur les marchés français et étrangers.

5.2. Commissions de paiement de service financier

Elles sont destinées à régler aux teneurs de comptes-titres et aux intermédiaires financiers les commissions de service financier des emprunts obligataires relatives aux coupons échus et aux obligations amorties.

5.3. Remboursement à la CDC des frais de gestion

Ces frais représentent les prestations facturées par la Caisse des dépôts au titre de son concours à la gestion administrative, comptable et financière de l'établissement.

5.4. Versement des produits financiers aux SCA

Du fait de la transparence de la CNA vis-à-vis des SCA, l'établissement reverse à ces dernières les produits financiers divers.

PRODUITS

5.5. Participation des SCA

Les sociétés d'autoroutes participent au remboursement à la CNA de l'ensemble des charges d'exploitation et financières. Le résultat de l'exercice est par conséquent systématiquement égal à zéro.

CAISSE NATIONALE DES AUTOROUTES
ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT
AU 30/06/ 2016 PAR COMPARAISON AU 30/06/2015

LES CHARGES

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation diminuent globalement de 608 833 €.

Cette variation s'explique par l'évolution des postes suivants :

- « Rémunérations d'intermédiaires » :	baisse de 148 750 €
- « Remboursement à la CDC des frais de gestion » :	baisse de 308 202 €
- « Prestations extérieures » :	baisse de 151 880 €

Charges financières

L'ensemble des charges financières est en diminution de 73,82 M € par rapport à l'année précédente.

Cette évolution globale s'explique par l'évolution des postes suivants :

- « Intérêts des emprunts et avances » :	baisse de 44,29 M €
- « Versement des produits financiers aux SCA » :	baisse de 29,52 M €

Charges exceptionnelles

Les charges exceptionnelles sont constatées à hauteur de 390 571 €.

LES PRODUITS

Produits d'exploitation

La participation des SCA diminue globalement de 608 833 €.

Produits financiers

Les produits financiers diminuent globalement de 73,82 M €.

Cette variation s'explique de la manière suivante :

Intérêts et produits

« Intérêts sur prêts » : baisse de 44,29 M €

Autres produits financiers

« Produits financiers divers » : baisse de 29,52 M €

Produits exceptionnels

Les produits exceptionnels sont constatés à hauteur de 390 571 €.

Du fait de la transparence de la CNA vis à vis des Sociétés concessionnaires d'autoroutes, ces dernières participent à l'ensemble des charges d'exploitation, financières et exceptionnelles, qui sont retracées en produits pour la CNA dans les postes « participation des SCA » et « intérêts et produits ».

L'évolution de ces produits est par conséquent identique à celle des charges.

Les produits financiers divers font l'objet d'un reversement aux Sociétés concessionnaires d'autoroutes constaté en charges à la rubrique « versement des produits financiers aux SCA ».